

arnouville

magazine

JUIN 2022 // n° 86 // www.arnouville95.fr



GRAND PROJET

Découvrez la future école Jean Monnet

page 11



DOSSIER

Bienvenue dans le service des affaires générales

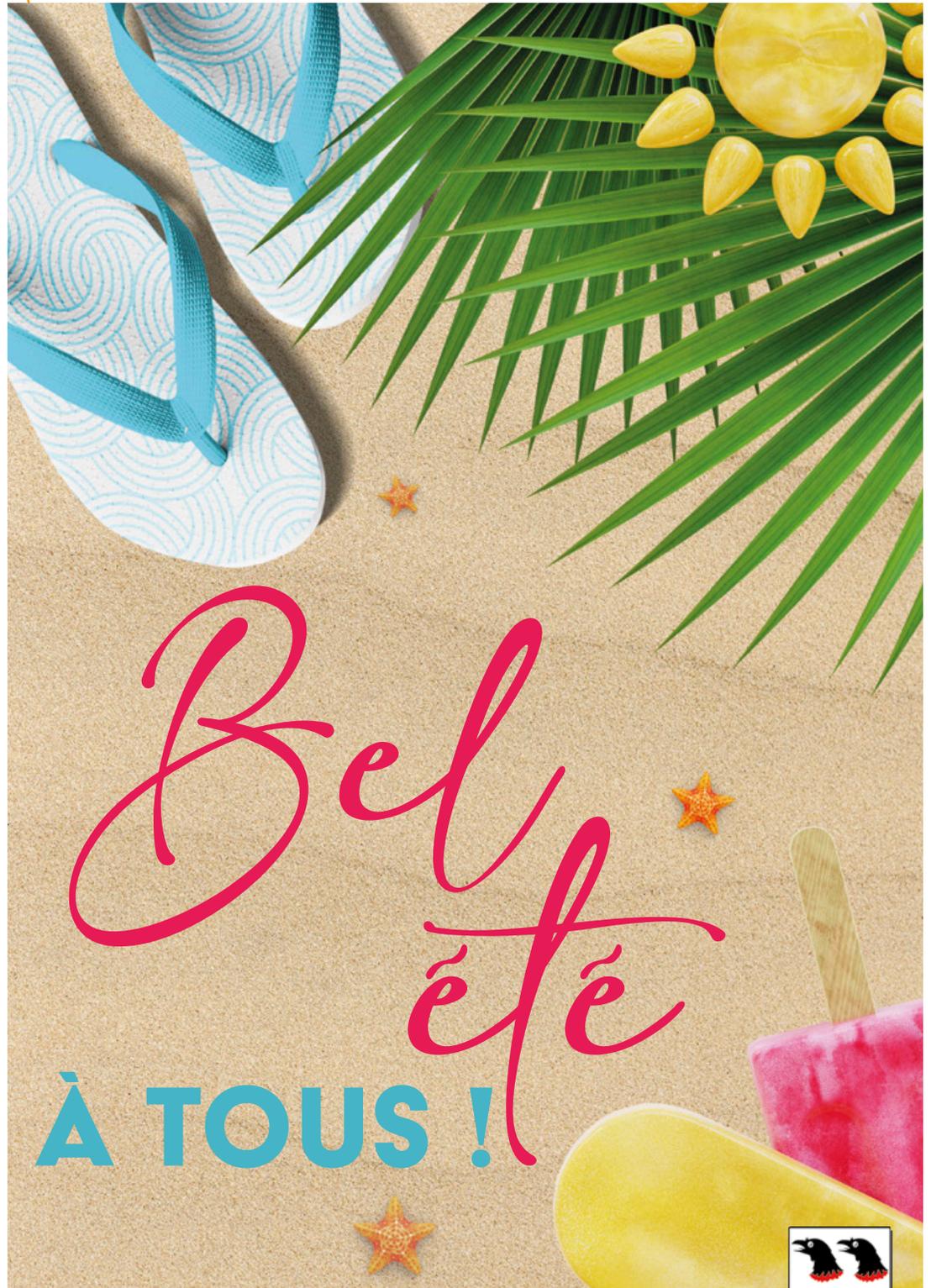
page 12



ENVIRONNEMENT

Le SIAH : au service de la qualité de l'eau et de la protection des rivières

page 18



PUBLICATION PÉRIODIQUE
DE LA VILLE D'ARNOUVILLE
15-17 rue Robert Schuman //
CS 20101
95400 ARNOUVILLE
Tél. // 01 30 11 16 16
Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll

Coordination // Service communication

Rédaction // S. Brianchon, A. Porcu

Conception, réalisation //

Agence RDVA // 01 39 90 10 00

Photos // Agence RDVA,
Service communication, Adobe Stock

Dépôt légal // à parution

ISSN 2680-7106

www.arnouville95.fr



sommaire



04

LES IMAGES DU MOIS



05

L'ESSENTIEL



06

TEMPS FORTS

L'actualité en images



10

ACTUALITÉS

- Du nouveau dans les écoles !
- Découvrez la future école Jean Monnet



12

DOSSIER

Bienvenue dans le service des affaires générales



16

VIE PUBLIQUE

- La modernisation de l'Espace Charles Aznavour bientôt aboutie !
- La chasse aux subventions fait recette !
- Le SIAH : au service de la qualité de l'eau des rivières
- Le football autrement à Arnouville



20

NE MANQUEZ PAS...

Célébrons tous la fête nationale



21

TEMPS LIBRE

Les écoliers arnouillois sur la scène de la Philharmonie de Paris



22

PORTRAIT

Valérie Germé-Murat, Provisseur du lycée des métiers Virginia Henderson



23

PRATIQUE

Tribunes d'expression



PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Arnouvillois,

Élection présidentielle puis élections législatives : notre démocratie a permis de désigner les femmes et les hommes qui ont désormais en charge le destin de notre pays jusqu'en 2027.

Le nouveau gouvernement a diverses grandes actions à mener. En premier lieu, gérer une situation économique marquée par le retour de l'inflation qui pénalise fortement le pouvoir d'achat des Français, en particulier des plus modestes.

Les communes ne sont pas épargnées par ces tensions inflationnistes qui se manifestent sous diverses formes :

- hausse des prix de prestations comme le chauffage ou la fourniture des repas servis dans nos restaurants scolaires,
- augmentation importante de certains produits tels que le papier, dont le prix a pratiquement doublé en un an, ou encore le tarif des énergies,
- retard de livraison de nombreux équipements et matériaux en rupture d'approvisionnement (un an d'attente pour la livraison de véhicules techniques par exemple).

Que fait la ville face à cette situation ?

De nombreux prestataires nous font part des difficultés qu'ils rencontrent, étant contraints d'appliquer des tarifs fixés dans le cadre des marchés publics et impossibles à modifier dans de telles proportions. J'ai donné consigne à nos services de gérer ces situations avec bienveillance afin de continuer à travailler avec des entreprises partenaires, tout en respectant le cadre légal du code de la commande publique. Nos fournisseurs contribuent directement à la qualité de nos services publics, ne l'oublions pas.

Surtout, nous veillons à limiter la répercussion de ces hausses de prix dans les tarifications de nos services à la population, afin de préserver au maximum votre pouvoir d'achat.

La situation financière de la ville est saine et nous permet de limiter l'impact de ces phénomènes inflationnistes, à condition bien sûr que la situation se stabilise rapidement et durablement.

Nous voici heureusement à quelques jours de la pause estivale qui, je l'espère, vous permettra de prendre un repos bien mérité, en oubliant les soucis du quotidien. Bravo à nos écoliers, collégiens, lycéens, apprentis et étudiants pour le travail accompli et je l'espère, leur succès aux examens de fin d'année.

Durant tout l'été, nos services resteront actifs pour assurer la poursuite des travaux en cours et proposer des activités aux familles qui passeront tout ou partie des grandes vacances sur notre territoire.

J'espère ainsi vous retrouver dans le cadre de notre fête nationale et du magnifique spectacle pyrotechnique qui illuminera le ciel d'Arnouville le 13 juillet prochain, après notre traditionnelle retraite aux flambeaux ; sans oublier l'île aux loisirs qui accueillera petits et grands du 11 juillet au 12 août.

Je vous souhaite d'excellentes vacances estivales.



Durant tout l'été, nos services resteront actifs pour assurer la poursuite des travaux en cours et proposer des activités aux familles arnovilloises.



LES IMAGES DU MOIS

Retrouvez la vidéo de l'événement sur Facebook et YouTube :



SCANNEZ LE QR CODE

Arnouville célèbre les 100 ans de l'arrivée des premiers Arméniens

Du 19 au 23 avril derniers, la commune a célébré le centenaire de l'arrivée des premiers Arméniens à Arnouville. Pour témoigner de leur exode et de leur installation sur notre territoire, des trésors inestimables étaient exposés à la salle l'Essentielle : des objets et photos issus des collections personnelles d'Arnouillois descendants de rescapés. Des témoignages vidéo inédits de ces habitants étaient également diffusés. Cet événement a attiré plusieurs centaines de personnes, dont une partie a pu bénéficier de visites guidées. Parmi eux, environ 80 enfants issus de l'école Hrant Dink d'Arnouville, ainsi qu'une classe du collège Jean Moulin. Se sont également tenus une table ronde animée par l'historien Raymond Kevorkian, en présence de M^{me} Hasmik Tolmajian, ambassadrice d'Arménie en France et M. Hovhannès Guévorkian, représentant de l'Artsakh en France ; un concert du groupe Lavach' et des interventions théâtrales. La manifestation s'est clôturée dans l'émotion avec les traditionnelles commémorations des génocides arménien et assyro-chaldéen, mais également celle du souvenir des déportés.

L'essentiel

RESTAURATION SCOLAIRE : COMMENT LA VILLE FAIT FACE À LA HAUSSE DES PRIX ?

Limitier au maximum l'impact de l'augmentation du coût des denrées alimentaires sur la tarification des repas servis aux enfants dans les restaurants scolaires de la ville : c'est le fruit de la décision des élus du Conseil municipal qui ont décidé de revaloriser les tarifs facturés aux familles de seulement 5 à 10 centimes par repas à compter de septembre, alors que le coût facturé à la ville par la SOGERES augmentera de manière plus importante, du fait de l'inflation. L'entreprise est en effet confrontée à des hausses de plus de 30 % pour le prix des céréales, de plus de 20 % pour la viande de bœuf ou encore de plus de 15 % pour la volaille. Des niveaux jugés historiquement hauts.

« Le marché qui nous lie à la SOGERES prévoit une révision annuelle des tarifs basée sur différents indices de l'INSEE. En plus de celle-ci, la ville a consenti à signer un avenant supplémentaire et temporaire afin d'accompagner la SOGERES dans ses difficultés. Mais pas question de reporter l'intégralité de ces fortes hausses sur les tarifs facturés aux familles afin de préserver leur pouvoir d'achat », souligne Yveline Masson, adjointe au maire déléguée aux finances et aux marchés publics. « La commune prendra à sa charge l'essentiel de cette augmentation, la qualité des repas servis aux enfants dans les écoles, les accueils périscolaires et les crèches municipales demeurant notre priorité ». ■



LA POSTE : HORAIRES D'ÉTÉ

À compter du 11 juillet, le bureau principal de La Poste, situé avenue Jean Jaurès, prendra ses horaires d'été. Il sera ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 18 h.

Il reprendra ses horaires habituels à partir du lundi 5 septembre.

Quant au bureau situé au 3 bis rue Jean Laugère, ses horaires restent inchangés en juillet et en août. ■

FLEURISSEMENT : C'EST LA BELLE SAISON

C'est un festival de couleurs qui s'offre au regard de tous. Au total, 10 000 plants de fleurs ont été déposés dans les massifs et les ronds-points arnouillois. Quelques semaines plus tôt, c'était près de 12 500 bulbes de tulipes mais aussi des décorations de Pâques, confectionnées par nos écoliers, qui habillaient notre ville. ■



ARNOUVILLE SOLIDAIRE

5 000 € : c'est le montant de l'aide exceptionnelle que le Conseil municipal a voté en avril pour apporter son soutien au peuple ukrainien. Cette aide a été versée au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (Faces), activé par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour financer des opérations humanitaires d'urgence et répondre aux besoins prioritaires des victimes du conflit. ■



PORTES OUVERTES DE LA MAISON DE LA JEUNESSE

Venez découvrir, le vendredi 8 juillet de 10 h à 19 h, la Maison de la jeunesse. Au programme :

- visite des locaux,
- présentation du fonctionnement de la structure,
- inscriptions (se munir d'une photo d'identité). ■

VACANCES STUDIEUSES POUR LES COLLÉGIENS

Du 2 au 6 mai, 8 collégiens ont profité d'un stage organisé à l'Envol. Objectif : préparer l'examen du brevet des collèges. Au programme : révisions, conseils et simulation d'examens, animés par Thomas Ghounaris, directeur de la Maison de la jeunesse. « Ces stages sont importants pour revoir les notions acquises durant l'année et préparer les jeunes à gérer leur stress », souligne-t-il. Du côté des élèves, l'initiative a été accueillie avec enthousiasme. « Cela nous a beaucoup aidés » ! ■



17 MARS

LA CULTURE, DÈS 18 MOIS

« Debout, de bois », spectacle tout en douceur conçu pour les enfants âgés de 18 mois à 3 ans, a conquis le jeune public à la Maison de la petite enfance.



25 MARS

LE PIANO DE GABRIEL FAURÉ RETROUVE LE PUBLIC

Les élèves et professeurs du Conservatoire, en partenariat avec l'association du Piano retrouvé, ont proposé un concert au château. Sur le mythique piano restauré du célèbre compositeur Gabriel Fauré, les musiciens ont interprété un répertoire qui a fait voyager le public à travers les siècles et les styles.



9 AVRIL

LA LITTÉRATURE JEUNESSE DE NOUVEAU À LA PAGE

Le Festival de la littérature jeunesse a fait son retour sur le territoire de la communauté d'agglomération Roissy pays de France, du 8 mars au 9 avril derniers. Divers expositions et spectacles ont été proposés aux habitants, dont le traditionnel salon de clôture, tenu à la salle l'Essentielle.





9 AVRIL

CONCERT DES ENSEMBLES DU CONSERVATOIRE

Les ensembles à cordes et vocal de Gilles Harle et Célia Bocquel ont proposé un concert dans un cadre exceptionnel : celui de l'église Saint-Denys.

14 AVRIL

LA CORDE NOSTALGIQUE AVEC MICHAËL JONES

Compère de Jean-Jacques Goldman à partir de 1983, qui lui a permis de se faire connaître en France, Michaël Jones revendique également une solide carrière, aussi bien en solo qu'en groupe. Les fans du guitariste-chanteur sont venus nombreux à la salle l'Essentielle afin de redécouvrir, en live, quelques-uns de ses plus grands titres. L'artiste et ses musiciens ont conquis le public !



16 AVRIL

CARTON PLEIN POUR LA CHASSE AUX ŒUFS

Pâques dans la nature ! La grande chasse aux œufs du Bois des Condos, organisée par « Trait d'Union », a séduit pas moins de 454 enfants, âgés entre 3 et 10 ans. À la clé : un ballotin de chocolats et des sourires sur tous les visages, aussi bien des enfants que des parents.



29 AVRIL

VIF SUCCÈS POUR LES JEUX EN BOIS GÉANTS

Après le succès de la Chasse aux œufs, l'équipe de « Trait d'Union » a renouvelé sa réussite avec sa soirée « jeux en bois » en extérieur. Près de 250 enfants et leurs familles étaient présents, sur le plateau d'évolution situé derrière les accueils de loisirs.





8 MAI

ARNOUVILLE SE SOUVIENT

La 77^e cérémonie de commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale s'est déroulée en présence des élus de la commune, associations patriotiques, représentants des corps constitués, mais aussi d'enfants des établissements de la commune. Après un défilé vers le cimetière et les traditionnels dépôts de gerbes, nos écoliers ont entonné la Marseillaise.

14 MAI

SOIRÉE CULTURES URBAINES

Battle de hip-hop, stand-up et concert de rap au menu de la soirée dédiée aux cultures urbaines, proposée à la salle l'Essentielle. Sur scène, le public a découvert Abibou Playmo Kebe, chorégraphe et speaker mondialement connu, mais aussi les humoristes Hakim Jemili, Ahmed Sparrow et Djimo, sans oublier le rappeur Rim'k, membre du groupe 113 et du collectif Mafia K'1 Fry.



21 MAI

LA CHANSON FRANÇAISE À L'HONNEUR

L'orchestre du Conservatoire, le Big Band, la chorale enfants et ados, les élèves du dispositif « Demos » ainsi que l'ensemble vocal jazz et classique ont partagé la scène de la salle l'Essentielle pour un concert de chansons françaises. Cette soirée a été dédiée à M^{me} Sophie Bil, Présidente du Conservatoire, décédée quelques jours plus tôt des suites d'une longue maladie, à l'âge de 50 ans.



13 MAI, 20 MAI, 3 JUIN

RETOUR SUR LES BREVETS SPORTIFS

Organisés sous l'égide du service des sports, aux côtés des enseignants et animateurs de la commune, les brevets sportifs ont fait leur retour au complexe Léo Lagrange. L'occasion pour environ 1 600 écoliers de maternelle et d'élémentaire de la commune de s'affronter sur des épreuves de sauts en hauteur et en longueur, de lancer de poids et de sprint. Objectif : récolter un maximum de points afin de décrocher le trophée de l'épreuve dans leur catégorie d'âge. Un événement toujours aussi apprécié des élèves.

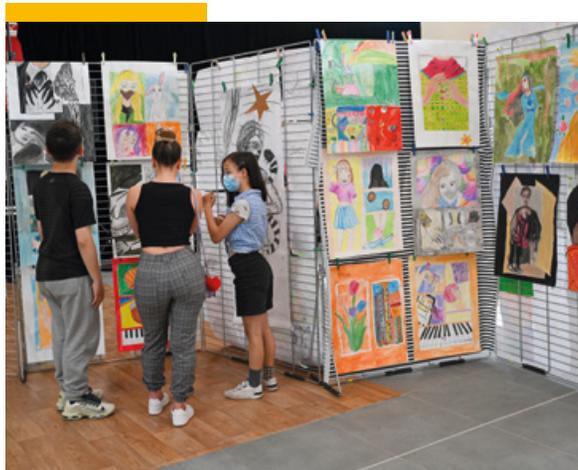
4 ET 5 JUIN RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Événement national initié par le Ministère de la culture, les « Rendez-vous aux jardins » ont fait leur retour à l'Espace Fontaine. Entre jardin éphémère, troc de plantes et de graines et divers ateliers de confection manuelle, le public a désormais, la main verte !



8 AU 11 JUIN PERCEPT'MÊME EXPOSE

Les élèves de l'association Percept'même ont présenté leurs travaux réalisés durant l'année : peintures, sculptures, dessins, collages... conçus par les enfants, adolescents et adultes.



17 JUIN

LES ÉLÈVES DONNENT DE LA VOIX

Les élèves des 14 classes de l'école élémentaire Jean Jaurès ont consacré une journée entière à la musique en participant au programme Chant'école, préparé tout au long de l'année scolaire. La matinée a permis aux enfants de se produire sur la scène de l'Essentielle pour interpréter les grands classiques du répertoire français, avant de découvrir le concert « Moody Jazz » organisé par la coopérative de l'école.



18 JUIN

QUAND LA MUSIQUE EST BONNE

C'est sous une chaleur déjà estivale que s'est déroulée l'édition 2022 d'« Arnouville en musique ». En milieu d'après-midi, le public avait rendez-vous dans la salle de l'Orangerie du château, avec l'orchestre junior, l'ensemble de guitares et différents ensembles de musique de chambre pour deux prestations assurées par les élèves et leurs professeurs. La fête s'est poursuivie en fin d'après-midi à l'espace Fontaine avec les prestations de l'atelier et de l'ensemble vocal jazz du Conservatoire.



Du nouveau dans les écoles !

Qui dit fin d'année scolaire dit préparation de la prochaine : lancement des travaux de la future école Jean Monnet, ouverture de trois classes supplémentaires, arrivée de nouveaux tableaux numériques interactifs... On fait le point.



Cette année, 1 851 élèves ont terminé l'année dans l'une des huit écoles de la ville.

La rentrée de septembre se dessine avec son traditionnel lot de nouveautés. Première bonne nouvelle : trois ouvertures de classe sont attendues dans la commune. Elles concernent les écoles élémentaires Jean Jaurès et Danielle Casanova, ainsi que l'école maternelle Anna Fabre. La raison : répondre à la mesure de desserrement de l'Éducation Nationale de 24 élèves par classe de grande section, CP et CE1. À noter que la nouvelle classe de l'école Anna Fabre sera installée au sein de l'école Danielle Casanova, adjacente, dans le bâtiment hébergeant déjà les CP.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR UN MEILLEUR ACCUEIL

En avril, une climatisation a été installée dans les préaux des écoles maternelles Charles Perrault et Claude Demange, ainsi que dans celui de l'école élémentaire Danielle Casanova. Des équipements qui ont déjà démontré toute leur utilité avec les températures élevées enregistrées dès le mois de mai. Durant l'été, les services techniques de la commune profiteront de l'absence des élèves pour procéder à quelques travaux. Entamée l'année passée, la mise en sécurité des couloirs de l'école Jean Jaurès se poursuivra. À la rentrée, les élèves de l'école élémentaire Victor Hugo pourront de leur côté découvrir dans leurs classes de nouveaux tableaux numériques interactifs, financés par la mairie. Mais le grand dossier de cette nouvelle année scolaire reste sans conteste

la construction de la toute nouvelle école élémentaire Jean Monnet, dont les travaux de préparation seront lancés en juillet [voir page ci-contre].

RETOUR SUR L'ANNÉE SCOLAIRE ÉCOULÉE

Dans quelques jours, les élèves et enseignants prendront des vacances bien méritées. Retour sur dix mois d'apprentissages et de projets menés par les écoles, à l'image de la classe poney de Victor Hugo élémentaire, mais aussi par la municipalité.

Cette dernière a renouvelé ses traditionnelles subventions (fournitures, coopérative...) et a assuré son soutien à l'activité sportive des écoliers. Elle a par exemple financé des cars pour permettre aux élèves



RAPPEL

La date limite des inscriptions aux accueils périscolaires (cantine, garderie, étude) et de loisirs est fixée au mardi 5 juillet. Si vous n'avez pas encore complété le dossier de votre enfant, rendez-vous dans l'onglet « Les services » puis « Enfance, jeunesse » du site de la ville www.arnouville95.fr

de se rendre à la patinoire, tout en assurant des initiations à l'escrime et à l'escalade. Également très appréciés, les brevets sportifs ont fait leur retour. Enfin, cette année encore, les élèves ont pu participer aux ApiDays, fête annuelle de l'abeille, ainsi qu'aux cérémonies commémoratives. L'année se termine avec les traditionnels spectacles et kermesses, mais aussi les récompenses offertes par la municipalité aux élèves de CM2.

Le mot de



JOËL DELCAMBRE, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES SCOLAIRES

« Nous sommes très heureux d'enregistrer, à la rentrée, trois ouvertures de classe. Elles permettront d'abaisser le nombre d'élèves dans certaines sections. Cette bonne nouvelle a toutefois un coût pour la municipalité puisque des aménagements, notamment au sein de l'école Danielle Casanova, doivent être opérés. Il a également été décidé de poursuivre la modernisation des classes en investissant dans de nouveaux tableaux numériques qui seront installés à l'école Victor Hugo. Nous prévoyons de renouveler plus tard ceux de l'école Danielle Casanova afin que nos quatre établissements élémentaires disposent des mêmes moyens d'enseignement. »



Plus grande, plus moderne, plus accessible... La nouvelle école Jean Monnet permettra d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et comprendra 4 classes supplémentaires.



© Studio Hybride architectes

GRAND PROJET

Découvrez la future école Jean Monnet

Les travaux de la première tranche d'extension et de reconstruction de l'école Jean Monnet débuteront dans quelques jours. Prévus pour fin 2025, la nouvelle structure remplacera l'actuel bâtiment âgé de 40 ans.

Une reconstruction a été préférée à une opération de rénovation, notamment face aux difficultés d'adaptation aux nouvelles normes acoustiques et énergétiques. En attendant, les écoliers continueront d'aller en classe dans leur établissement habituel, jusqu'à la démolition du bâtiment. La nouvelle école permettra de suivre

la hausse des effectifs en proposant 10 classes, contre 6 actuellement. À la clé également, une cantine plus spacieuse et un respect scrupuleux des normes d'accessibilité avec la présence d'un ascenseur. Autre atout majeur, le projet a été pensé afin de permettre, à plus long terme, la construction d'une école maternelle sur une parcelle attenante.

Une réunion publique de présentation du projet s'est déroulée le 11 mai dernier en présence de l'architecte chargé du projet, des élus et des représentants des services techniques et éducation. L'opportunité pour une vingtaine de riverains de découvrir les aménagements prévus tout en posant leurs questions sur le déroulement du chantier.



Le 11 mai, la municipalité a tenu à convier les riverains, parents d'élèves et enseignants, afin de leur faire découvrir le projet et répondre à toutes leurs questions sur le déroulement des travaux.

1 CHANTIER, 5 PHASES

Phase 1 : juillet - août 2022

- Création d'une entrée et de salles de classe provisoires,
- Déplacement du bureau de direction et de la salle des maîtres,
- Démolition d'une partie du bâtiment.

Phase 2 : dernier semestre 2023

- Réalisation de la première partie de l'extension.

Phase 3 : 2024

- Démolition d'une partie de l'ancienne école.

Phase 4 : démarrage en 2024

- Démolition d'une seconde partie de l'ancien bâtiment,
- Réalisation de la seconde partie de l'extension.



DOSSIER

BIENVENUE DANS LES COULISSES DES AFFAIRES GÉNÉRALES

C'est l'un des services les plus directement en lien avec la population : les affaires générales assurent l'essentiel des démarches les plus courantes que vous effectuez régulièrement en mairie. Établissement des actes d'état civil, préparation d'un mariage... mais pas seulement. Organisation des élections et des recensements, gestion du cimetière, réception et tri du courrier, accueil et orientation des visiteurs en mairie : la polyvalence est de mise pour accomplir efficacement ces missions essentielles de l'administration communale que l'on vous décrypte dans ce dossier.



QUESTIONS À : **JÉRÔME BERTIN**

ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Vous êtes délégué à l'administration générale au sein de la municipalité. Quelle place occupe le service de l'état civil dans les compétences communales ?

Je dirai très simplement l'une des toutes premières places. Depuis la création des municipalités à la fin du 18^e siècle, l'enregistrement des actes d'état civil constitue une fonction régalienne de nos villes et villages. Toute la généalogie des Français, depuis plus de deux cents ans, est la responsabilité des communes, qui ont pour mission essentielle de constituer et de conserver les registres officiels des naissances, des adoptions, des mariages et des décès. On pourrait légalement fermer beaucoup de services communaux sans enfreindre la loi, mais pas celui-là.

Ce n'est pourtant pas la seule mission des services de l'état civil ?

Non, effectivement. Les agents de ce service assurent également la gestion du cimetière, la mise à jour des listes électorales et l'organisation de tous les scrutins. Ce sont là encore des missions essentielles pour les habitants et les institutions de notre République qui nécessitent, de la part des agents, une très grande rigueur de travail, des connaissances juridiques pointues et de grandes qualités d'écoute et d'accueil. Ce service est probablement celui qui, en mairie, accueille le plus grand nombre

d'usagers, pour les démarches courantes d'état civil notamment. Et lorsque vous vous rendez en mairie ou appelez le standard, ce sont les agents de ce service qui vous renseignent et vous orientent.

Concrètement, quelles sont vos missions, en tant qu'adjoint au maire, auprès de ce service ?

L'adjoint au maire est le lien entre l'administration communale et le Conseil municipal, qui fixe les orientations, effectue des choix d'investissement ; mais il n'intervient pas directement dans l'organisation des services qui est de la compétence de la Direction générale. Les actes d'état civil, tout particulièrement, sont strictement encadrés par la loi et nous avons toute confiance dans la rigueur et le professionnalisme de nos fonctionnaires territoriaux pour effectuer des missions dans une totale sécurité, qu'elle soit réglementaire ou juridique. Le domaine du funéraire est aussi extrêmement réglementé et engage la responsabilité des élus devant les familles et leurs descendants.

Vous êtes également en charge du numérique au sein de l'équipe municipale. Toutes ces démarches administratives ne peuvent-elles pas être simplifiées par le biais d'internet ?

Elles le sont déjà depuis longtemps à Arnouville comme dans la plupart des communes. Nous pouvons désormais préparer un dossier au moyen de plateformes disponibles sur internet, telles que Franceconnect ou sur le site de la ville, ce qui fait gagner du temps aux habitants pour certaines démarches. Mais il y a toujours un officier de l'état civil pour contrôler, établir les actes et les signer.

EN CHIFFRES (EN MOYENNE, PAR AN)

10 078
APPELS TÉLÉPHONIQUES

6 500
VISITEURS ACCUEILLIS
EN MAIRIE

9 600
COURRIERS TRAITÉS

122
ACTES DE DÉCÈS

50
MARIAGES

LE SAVIEZ-VOUS ?

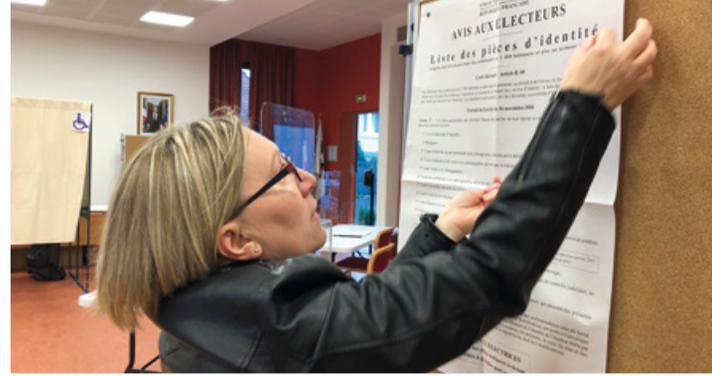
LE MAIRE ET SES ADJOINTS SONT OFFICIERS DE L'ÉTAT CIVIL. ILS AGISSENT AINSI AU NOM DE L'ÉTAT, SOUS L'AUTORITÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE QUI EST L'AUTORITÉ SUPÉRIEURE DE L'ÉTAT CIVIL, DONT IL ASSURE LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE.

UNE ÉQUIPE SUR LE PONT POUR LES ÉLECTIONS

Élection présidentielle puis élections législatives : l'année 2022 a fortement mobilisé le service des affaires générales pour préparer et organiser les opérations de vote à Arnouville. Si le déroulement vous a paru fluide, c'est mission accomplie ! Arnouville Magazine a suivi les agents et les élus de la ville lors du second tour de l'élection présidentielle et du premier tour des élections législatives pour découvrir les coulisses de la démocratie, avant, pendant, et après l'ouverture des bureaux de vote.



7h : l'équipe technique charge la camionnette pour répartir le matériel de vote (bulletins de vote, enveloppes, gel hydroalcoolique...) dans les 7 bureaux d'Arnouville.



7h 30 : du côté du service des affaires générales, c'est l'heure d'afficher les documents réglementaires (liste des pièces d'identité acceptées, décrets, dispositions du code électoral, avis aux électeurs...) dans le bureau de vote centralisateur, comme dans chaque bureau.

7h 45 : la présidente du bureau de vote n° 1 et ses assesseurs scellent l'urne avant l'arrivée des électeurs. Munie de deux clés distinctes, l'urne ne pourra être ouverte que par ces deux personnes.



8h : a voté ! Autour du président de chaque bureau, les assesseurs assurent l'accueil des électeurs, avec l'appui permanent d'agents de la ville.



11h : le chauffeur du minibus, mis en service par la municipalité pour accompagner les électeurs à mobilité réduite, accompagne ses premiers passagers.



20h : c'est la clôture du scrutin. L'urne peut être ouverte par le président du bureau et son assesseur. Le dépouillement peut ensuite débuter grâce aux scrutateurs bénévoles qui enregistrent chaque vote sous la surveillance des membres des bureaux.

LA POLYVALENCE AU CŒUR DES MISSIONS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Aucune formalité de la vie civile ne leur échappe ! L'équipe 100 % féminine des affaires générales d'Arnouville est en charge de l'accueil, de la gestion du courrier, de l'état civil, de la gestion du cimetière, de l'organisation des élections et du recensement de la population.

L'ÉTAT CIVIL AU CŒUR DES MISSIONS

Les agents du service des affaires générales sont toutes officiers d'état civil, c'est-à-dire qu'elles instruisent et établissent les actes de la vie civile des administrés, des plus courants : mariage, décès... ; aux plus occasionnels : reconnaissance parentale, naissance... Pour assurer leurs missions et signer les documents, elles ont reçu délégation du Maire par arrêtés envoyés au Préfet et au Procureur de la République. Leur devoir de réserve fait d'elles des agents de grande confiance, présentes derrière chaque événement marquant de la vie des Arnouillois, en se portant garantes de l'authenticité des documents officiels, essentiels pour tous.



Au contact direct des administrés, les agents du service des affaires générales font preuve de polyvalence et d'écoute... avec le sourire.

QUAND FAIRE APPEL AU SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL ?

- Pour officialiser votre couple : mariage, Pacte civil de solidarité (Pacs), noces de diamant et d'or. Les officiers de l'état civil seront présents à chaque étape : remplissage, dépôt du dossier et organisation de la cérémonie,
- Pour établir votre filiation : livret de famille, reconnaissance parentale, extraits d'acte de naissance, mariage et décès,
- Pour exercer votre citoyenneté : recensement citoyen obligatoire dès 16 ans et inscription sur les listes électorales,
- Pour attester votre identité : mentions sur les actes d'état civil (décès, mariages, reconnaissances, adoptions, changements de noms...),
- Pour légaliser votre signature, en l'authentifiant sur un acte rédigé et signé sans la présence d'un notaire ou bien encore pour d'autres tâches (attestations d'accueil et transcriptions).

En ce qui concerne les cartes d'identité et les passeports, Arnouville n'est pas en mesure de les délivrer car la municipalité n'est pas encore équipée du dispositif de

recueil des empreintes digitales. Chaque année, une demande est faite auprès de la préfecture pour doter la ville d'une borne biométrique qui permettrait de rendre ces services plus accessibles aux Arnouillois.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL ONT L'OBLIGATION D'ASSURER LA CONSERVATION DES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL. SI DÉSORMAIS TOUT EST RETRANSCRIT NUMÉRIQUEMENT, CES REGISTRES ÉTAIENT AUTREFOIS RÉDIGÉS À LA MAIN ET CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE MÉTICULEUSEMENT PROTÉGÉS. C'EST EN EFFET LE SEUL MOYEN QUI PERMET À UNE COMMUNE L'ENREGISTREMENT CONTINU ET EXHAUSTIF DU NOMBRE D'HABITANTS. À L'ÉCHELLE NATIONALE, CES DONNÉES SONT INDISPENSABLES POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ET ADAPTER EN PERMANENCE LE SYSTÈME DE SANTÉ.



Le service de l'administration générale assure la préparation des mariages célébrés à l'hôtel de ville d'Arnouville.

FACILITEZ-VOUS LA VIE EN DEMANDANT VOS ACTES D'ÉTAT CIVIL EN LIGNE !

Plus besoin de vous rendre en mairie pour réaliser une demande d'acte de naissance, de mariage ou de décès, des pièces nécessaires à la constitution de nombreux dossiers. Rendez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site www.arnouville95.fr dans la rubrique « Mes démarches », puis sur le lien « Demande d'acte de naissance, mariage, décès ». Pour toutes les autres démarches présentées plus haut, retrouvez la liste des pièces à fournir dans le même onglet, ou par téléphone : 01 30 11 16 13 ou au 01 34 45 97 05.



UNE RELATION AUX USAGERS EFFICACE ET BIENVEILLANTE

L'accueil : la qualité déterminante du premier contact

« L'accueil est un poste clé de l'hôtel de ville », assure Sonia, la responsable du service. « Nous avons pour mission d'écouter et d'orienter le public vers les différents services. Nous sommes aussi en relation permanente avec les agents, les élus, ainsi que les prestataires ». En moyenne, le service reçoit quotidiennement une quarantaine de visiteurs en mairie et répond à une soixantaine d'appels téléphoniques. Il gère également l'enregistrement, la saisie du courrier et sa répartition dans les services.



La régie du cimetière : accompagner les familles dans l'épreuve

La gestion du cimetière va de pair avec l'état civil : lorsqu'un décès est déclaré en mairie, l'entreprise funéraire se met en lien avec l'officier d'état civil pour organiser les obsèques et rédiger l'acte. Il se rapproche de la famille du défunt pour savoir s'il détient une concession

ou s'il souhaite en acquérir une. C'est aussi le service des affaires générales qui communique les autorisations d'ouverture ou de fermeture des cercueils, qui met à jour les registres d'inhumations et d'exhumations et qui effectue les demandes de travaux dans le cimetière. Le service s'occupe aussi de la reprise de concessions qui arrivent à échéance et qui n'ont pas été renouvelées. « Tout cela, en appliquant la législation funéraire, très

complexe, car son non-respect peut entraîner des sanctions pénales », précise Sonia. Il incombe au service d'attribuer des emplacements et de tenir à jour les cycles de concessions (10, 15 ou 30 ans) en lien avec les ayants droit des défunts.

> **Vous souhaitez acquérir ou renouveler une concession ? Renseignez-vous auprès des affaires générales au 01 30 11 16 16/13.**

L'ÉTAT CIVIL, MAIS PAS SEULEMENT

Les missions ponctuelles du service de l'administration générale

Outre son rôle de proximité avec les habitants, le service est régulièrement mobilisé pour des missions directement ordonnées par l'État.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Une fois par an, une enquête est réalisée conjointement par l'Insee et la commune, dans le but d'établir les caractéristiques des habitants. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget de la ville. Au niveau local, ces statistiques permettent de prévoir des équipements collectifs (écoles, logements...).

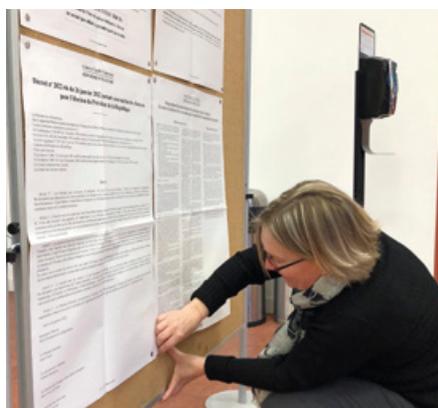
LE TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Chaque année, 33 Arnouvillois âgés de 21 à 70 ans sont tirés au sort sur les listes électorales de la ville pour éventuellement faire partie des jurés d'un procès en assises. Les agents du service des affaires générales leur envoient ensuite un courrier pour les informer de leur présélection (car il y a un second tirage au sort...) et leur

demander davantage de renseignements, notamment leur profession.

L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS

L'équipe est en charge de toute la logistique technique nécessaire au bon déroulement des opérations de vote de tous les scrutins locaux, nationaux, et européens : édition des tableaux relatifs à la composition des bureaux, préparation des dossiers administratifs (décrets, cartes électorales en retour, procurations...), répartition du matériel électoral, mise à jour des listes électorales, préparation du guide administratif...



LA PAROLE AUX AGENTS

Sonia

« En tant que responsable de service, en plus d'organiser le travail de l'équipe, je dois exercer une veille juridique régulière pour me tenir au courant des actualités et des réformes concernant l'état civil et les élections. Je communique ensuite ces informations à mes collègues pour qu'elles suivent correctement les procédures du point de vue réglementaire. »

Betty

« Lorsqu'on reçoit du public, le plus difficile est de ne pas se laisser envahir par ses émotions, surtout lorsqu'on établit un acte de décès. Je prends sur moi pour rester alerte, car il ne faut surtout pas qu'une faute se glisse dans un document... »

Amina

« L'agent d'accueil est parfois confronté à des situations délicates. Il doit savoir faire preuve de tact, de sang-froid et d'empathie. »



TRAVAUX

La modernisation de l'Espace Charles Aznavour bientôt aboutie !

L'espace culturel entièrement rénové devrait être inauguré en octobre ; les travaux de réfection de la grande salle, de la salle Garvarentz et de l'ensemble des locaux annexes étant achevés. Toiture, parements extérieurs, cloisons intérieures, électricité, sanitaires, plafonds et câblages techniques : tout est neuf !

Cette seconde tranche du programme, retardée par le premier confinement, avait pu redémarrer progressivement en fin d'année 2020 et depuis, rien n'est venu perturber l'avancement des travaux. « Nous pouvions craindre des problèmes d'approvisionnement sur certains matériaux, mais les livraisons se sont déroulées sans problème », souligne Mathieu Doman, adjoint au maire délégué aux travaux.

Durant l'été, la toute dernière phase du programme sera marquée par les essais des équipements scéniques (son, éclairage), la mise en place des mobiliers, l'ins-

tallation des nouvelles cuisines de la salle Garvarentz et la mise en place des gradins mobiles dans la salle de spectacle. Restera à accomplir, fin août, les ultimes formalités administratives de fin de chantier avant le passage de la commission de sécurité. « Le feu vert de cette commission marquera l'achèvement des travaux et l'ouverture de la structure au public », confirme Mathieu Doman.

Pour l'anecdote, cette réouverture coïncidera, presque jour pour jour, avec le 30^e anniversaire de la salle qui avait été inaugurée le 3 octobre 1992, en présence de... Charles Aznavour lui-même.

Travaux d'assainissement avenues Boutillé et Raspail

Le Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne procédera prochainement à la réhabilitation du collecteur d'eaux usées des deux avenues. Les travaux débuteront le mardi 5 juillet pour une durée d'environ 5 semaines (hors intempéries). Durant le chantier, la circulation et le stationnement des véhicules seront perturbés. Des déviations et des changements de sens de circulation seront mis en place. Par ailleurs, l'avenue Pierre Semard sera interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes du lundi 4 au mercredi 6 juillet.

Des préaux climatisés

Les élèves des écoles Danielle Casanova, Charles Perrault et Claude Demange ont pu profiter d'un peu de fraîcheur durant les chaudes semaines de cette fin d'année scolaire. En effet, des systèmes de climatisation ont été installés durant les vacances de printemps.

Nouveau poste de Police municipale

L'ancien centre de tri de La Poste, situé rue Robert Schuman, accueillera les nouveaux locaux de la Police municipale. Le réaménagement débutera cet été : pose de cloisons, rénovation complète des locaux, installation du mobilier... Cinq mois de travaux sont programmés pour une mise en service dans le courant de l'automne. Nos policiers bénéficieront d'un espace d'environ 200 m² et d'un parking public sécurisé pour remiser leurs véhicules.

Rénovation rue de la Gironde

L'important programme de rénovation a débuté en juin avec l'intervention des concessionnaires sur les réseaux d'eau, rue de la Gironde ; s'en suivront les travaux sur les réseaux de gaz, également dans les alentours. En octobre, les travaux sous l'égide de la municipalité seront lancés, avec notamment l'enfouissement des câbles aériens qui sera achevé fin 2022. En seconde phase, début 2023, chaussées et trottoirs seront intégralement mis à neuf. La programmation du chantier a fait l'objet d'une réunion d'information avec les riverains le mercredi 24 mai dernier.

Mise aux normes de sécurité de l'école Jean Jaurès

Déjà engagée l'année dernière, la suppression des cloisons et portes vitrées de l'école et l'installation de portes coupe-feu se poursuivront durant l'été, afin de répondre aux normes en vigueur.

Travaux achevés rue Claude Bigel

C'est la fin d'un long chantier pour les riverains ! La rue leur a été entièrement restituée à la fin du mois de mai, après l'enfouissement total des câbles aériens, la requalification des réseaux d'assainissement et la réfection complète de la chaussée et des trottoirs.



FINANCES

La chasse aux subventions fait recette !

Alléger au maximum la charge financière de la commune pour assurer le fonctionnement des services et la concrétisation de nouveaux projets d'équipement : c'est l'objectif de la politique active de recherche de subventions en place à Arnouville depuis plus de deux décennies.

Un chiffre pour illustrer l'importance des subventions pour l'équilibre des finances communales : 61%. C'est la part que représentent les financements de la communauté d'agglomération Roissy pays de France, du département du Val-d'Oise, de la région Île-de-France et de l'État dans le programme de modernisation de l'Espace Charles Aznavour qui sera totalement achevé en septembre prochain. 8 millions d'euros d'investissements au total, 3,5 millions directement pris en charge par la commune. Vous l'aurez compris, impossible pour une ville de se passer de ces aides.



UN AGENT CHARGÉ DE LA RECHERCHE DES SUBVENTIONS

« Décrocher ces subventions, c'est pour tant loin d'être automatique. Si on ne demande rien, on n'a rien », souligne Yveline Masson, adjointe au maire déléguée aux

finances. « Un agent des services techniques dédie désormais la majorité de son temps à la recherche de financements externes, pour l'ensemble de nos projets ».

Simple en apparence, cette démarche nécessite toutefois une grande technicité. Les projets doivent en effet répondre

à des critères stricts, afin d'assurer un principe d'équité dans la répartition des aides, ce qui nécessite autant de dossiers à préparer que d'organismes sollicités. Un travail de l'ombre qui prend du temps mais, à la clé, des finances communales en bonne santé, en vertu d'un principe simple : une subvention, c'est un emprunt en moins ou des charges de fonctionnement allégées.

D'OÙ PROVIENNENT LES SUBVENTIONS ?



> LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La communauté d'agglomération fournit des aides directes aux communes pour leurs projets d'investissements dans le cadre de fonds de concours, avec un budget annuel de plus de 11 millions d'euros répartis dans les 42 communes.

> LE DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE

Le Conseil départemental du Val-d'Oise soutient les investissements et certains services des communes au moyen d'une enveloppe annuelle d'environ 30 millions d'euros. Ces fonds permettent notamment la création ou la rénovation d'équipements publics (écoles, équipements sportifs et culturels, bâtiments administratifs, vidéo protection...).



> LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Le Conseil régional propose 124 dispositifs d'aides aux communes dans de très nombreux domaines : équipements publics, transition énergétique, culture et loisirs, transports, vidéo protection et polices municipales, protection du patrimoine...

> L'ÉTAT

Les services de l'État interviennent auprès des communes en participant au financement d'actions et services relevant de la politique de la ville (réussite éducative, logement, prévention...). Il participe également au financement d'investissements structurants, dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux et du Plan de relance de l'économie après la crise sanitaire de 2020.



> LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

La CAF du Val-d'Oise participe principalement au financement des services liés à la petite enfance (crèches, structures d'accueil, parentalité) ainsi qu'à l'animation sociale comme avec « Trait d'Union ».

> LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Plusieurs syndicats intercommunaux participent au financement d'investissements communaux dans des domaines divers : enfouissement de réseaux, assainissement, bornes de recharges pour véhicules électriques...

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS PAR L'EXEMPLE

En pratique, c'est le Maire qui sollicite les finances externes, sur autorisation de la majorité des élus sans quoi, pas de subventions. La séance du Conseil municipal du mois d'avril dernier a ainsi permis d'engager les procédures de demandes de subventions suivantes :

- **Déconstruction / reconstruction de l'école élémentaire Jean Monnet** : aide attendue de 750 000 € de la région et de 900 000 € du département, pour une première phase estimée à 3,5 millions.
- **Travaux d'accessibilité des bâtiments communaux** : 160 000 € demandés comme Dotation d'équipement des territoires ruraux pour un programme évalué à 400 000 €.
- **Enfouissement des réseaux rue de la Gironde** : 160 000 € sollicités auprès du Syndicat mixte départemental d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val-d'Oise pour un budget travaux de 582 000 €.
- **Mise aux normes de sécurité de l'école Jean Jaurès** : 26 000 € sollicités auprès du Conseil départemental.
- **Création d'un espace de sport en plein air au Vieux Pays** : 7 600 € de subventions demandés à la région Île-de-France sur un investissement total de 15 247 €.

Le SIAH : au service de la qualité de l'eau et de la protection des rivières

Depuis 1945, le Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH) veille sur un territoire de 20 000 hectares comprenant les bassins-versants des deux rivières. À Arnouville, ce syndicat prépare une opération de renaturation des berges du Croult.

Bientôt un retour à la nature pour les berges du Croult. La rivière s'apprête à retrouver son aspect d'origine dans sa traversée d'Arnouville, du Vignois jusqu'à Bonneuil-en-France. Le 30 avril dernier, à l'initiative du SIAH, une dizaine de riverains, élus et membres d'associations a participé à un diagnostic en marchant, aux côtés des paysagistes et hydrauliciens travaillant sur le projet. Une toute première rencontre qui a permis aux Arnouillois de découvrir, sur le terrain, les aménagements prévus et de faire part de leurs questions et suggestions aux équipes. Une bonne nouvelle pour la faune et la flore, mais surtout pour le Croult, dont la protection est mise en



L'aménagement du bassin de retenue du Vignois à Gonesse, désormais ouvert au public et riche d'une remarquable biodiversité, préfigure la renaturation du Croult programmée dans la traversée d'Arnouville, à l'aval de la rivière.



avant dans le Plan local d'urbanisme de la commune, dans le cadre de la trame verte et bleue, qui vise à préserver et mettre en valeur les espaces et milieux naturels.

LE SIAH, POUR DES RIVIÈRES PROPRES

S'il est le garant du maintien de la biodiversité, le SIAH a pour mission, depuis plus de 70 ans, de s'assurer que le Croult et le Petit Rosne, qui ont la particularité de se rejoindre dans la commune, restent les plus propres possibles. Le syndicat assure la collecte et le transport des eaux pluviales et usées via les réseaux d'assainissement, ainsi que la dépollution de ces dernières grâce à la station d'épuration de Bonneuil-en-France [voir l'encadré]. Le SIAH s'assure également que certaines entreprises pouvant polluer les eaux soient en conformité et disposent d'installations de sécurité adéquates. Le Croult et le Petit Rosne se jetant dans la rivière de la Morée en Seine-Saint-Denis, puis dans la Seine, la qualité de leurs eaux permet ainsi d'in-

fluer sur celles traversant la capitale.

PRÉVENIR LE RISQUE D'INONDATIONS

Outre les aménagements naturels favorisant une meilleure prévention des risques de débordement des rivières, le SIAH gère 35 bassins de rétention des eaux pluviales, capables de réguler le débit des cours d'eau en cas de fortes précipitations. Le tout est géré en temps réel par une équipe disposant de données précises : météorologiques, remplissage de chaque bassin, débit des rivières... Les agents gèrent par exemple à distance l'ouverture ou la fermeture des vannes afin que seul le trop-plein soit stocké et que le débit des cours d'eau ne soit pas modifié, même en cas de fortes intempéries. À noter que le syndicat intervient également lors des phases d'élaboration et de conception de projets d'aménagement prévus sur son territoire, afin qu'ils tiennent compte du potentiel risque d'inondations.



En conviant les riverains à une balade urbaine, le SIAH a souhaité associer les habitants à la concertation autour de la renaturation des berges du Croult en recueillant leurs suggestions.

LA STATION D'ÉPURATION S'AGRANDIT

Située à Bonneuil-en-France, la station de traitement des eaux usées du SIAH fait l'objet d'un vaste chantier. Capable de traiter quotidiennement les eaux de 300 000 habitants, soit 55 millions de litres, elle doit faire face à la forte croissance démographique du territoire. L'installation va ainsi voir sa capacité augmenter d'un tiers. En parallèle, l'objectif est de moderniser à la fois les infrastructures et procédés de traitement existants. Parmi les évolutions, la création d'une unité de méthanisation permettant d'injecter du biogaz dans le réseau GRDF et de récupérer les calories de l'eau pour le chauffage. Lancés en 2019, les travaux devraient se terminer début 2023.



> LE SIAH, C'EST :

Un territoire de **35** communes du Val-d'Oise.

2 rivières : le Croult et le Petit Rosne qui s'étendent sur 54 km.

3 affluents pour le Croult et **9** pour le Petit Rosne.

Plus de **30** bassins de rétention d'eaux pluviales.

1 600 000 m³ de retenue d'eaux pluviales.



SPORT

Depuis deux ans, l'USCA permet aux Arnouillois de pratiquer le futsal.

Le football autrement à Arnouville

C'est le sport numéro 1 en France. Mais saviez-vous qu'il existe plusieurs variantes de cette discipline que vous pouvez pratiquer en club à Arnouville ? Que vous soyez adepte du jeu rapide et technique avec le futsal, ou plus tranquille avec le football sans contact en marchant (Footscem), pas de doute, vous trouverez votre bonheur !

LE FUTSAL : TECHNIQUE ET STRATÉGIQUE

Venu tout droit d'Amérique du Sud, le futsal met aux prises deux équipes de 5 joueurs dans des rencontres de deux fois 25 minutes. Sa particularité, il se joue en salle, sur un terrain plus étroit que celui du football, tout comme son ballon et ses cages. Le principe reste le même : marquer plus de buts que ses adversaires. Les rencontres sont toutefois bien plus nerveuses, faisant la part belle à la stratégie et à la technique afin d'éliminer ses vis-à-vis dans des espaces restreints. Un sport très pratiqué en Espagne, au Portugal ou au Brésil, qui a été un atout majeur dans la formation de joueurs connus comme Neymar ou Ben Yedder. Un sport qu'il est possible de découvrir dans notre commune grâce à l'Union sportive et culturelle d'Arnouville (USCA). Fondé il y a deux ans, le club compte aujourd'hui 25 licenciés, dont 19 joueurs et 6 dirigeants, essentiellement originaires de la commune. « J'ai créé ce club avec des amis avec lesquels

j'avais l'habitude de jouer en city-stade », explique Mohamed Dabar, président de l'USCA Arnouville, formé au club de football municipal et passé par plusieurs clubs de futsal de premier rang, dont Garges, mais surtout l'ACCS, deux formations évoluant aujourd'hui en deuxième division. « À 18 ans, j'ai pu m'entraîner avec des internationaux français et sud-américains » souligne le dirigeant, qui souhaite désormais partager son expérience. « Nous travaillons sur différents projets dont la création du pôle "Academy" du club pour 2023 afin d'amener davantage de jeunes et leur faire découvrir cette magnifique pratique » explique-t-il. Actuellement pensionnaire du championnat de district 2 Val-d'Oise, le club espère monter en division régionale.

Informations : usca.futsal@hotmail.com

LE FOOTSCEM : SANS CONTACT, MAIS PAS SANS AMUSEMENT !

Né en Angleterre en 2011 sous le nom « walking football », le football sans

contact en marchant (Footscem) dispose de sa propre fédération française, depuis 2017. Il s'agit d'une forme adaptée de football qui vise à permettre aux seniors de pouvoir poursuivre, commencer ou reprendre le football grâce à une pratique adaptée. Comme son nom l'indique, il bannit à la fois les courses et le contact avec des règles spécifiques. Il est par exemple interdit de pénétrer dans la zone de but du gardien pour éviter les collisions ; le jeu peut également être limité à trois touches de balles pour le porteur du ballon afin de favoriser le collectif. En outre, la balle ne doit pas dépasser la hauteur du visage des joueurs afin de limiter le jeu de tête. Le footscem se joue en 5 contre 5, en intérieur ou extérieur, sur un quart de terrain. Un sport qui vient de faire son arrivée à Arnouville sous l'égide de Gislain Bounkou-Boko, président de la Fédération Française de footscem et premier président du club. « Lorsque j'ai présenté ma discipline à la mairie, j'ai reçu un accueil chaleureux, autant des élus que des services » souligne-t-il, avant de poursuivre : « J'ai également rencontré les membres de l'Amicale des anciens du CSMA football qui se sont montrés enthousiastes, mais ne souhaitaient pas assurer la gestion d'une nouvelle association. C'est pour cette raison que j'ai accepté de m'investir personnellement afin d'amorcer la création de celle-ci ». Premices de l'arrivée de la nouvelle association à la rentrée 2022, un premier tournoi a été organisé au stade Léo Lagrange le 18 juin dernier pour faire découvrir la discipline.

Informations : lefootscem@gmail.com



Le 18 juin, un tournoi organisé sous l'égide de l'Amicale des anciens du CSMA football a permis au footscem de faire ses premiers pas à Arnouville. Une pratique douce de ce sport, particulièrement adaptée au retour des seniors sur les pelouses des stades.



NE MANQUEZ PAS...

Célébrons tous la fête nationale

Des drapeaux tricolores, des lampions bigarrés qui font la joie des enfants et un feu d'artifice éclatant... Le 13 juillet, la municipalité vous propose de célébrer la fête nationale. Le saviez-vous ? Le 14 juillet est officiellement la fête nationale de la République française depuis le 6 juillet 1880. Cette journée commémore la prise de la Bastille du 14 juillet 1789 et la fête de la Fédération de 1790, symbole de l'union de la Nation. Pas d'histoires, on y va tous !

À 21 H 30, PLACE GABRIEL PÉRI

DÉPART DE LA TRADITIONNELLE RETRAITE AUX FLAMBEAUX.

À 22 H 45, ESPLANADE DE L'ESPACE CHARLES AZNAVOUR

**LE FEU D'ARTIFICE CLÔTURERA, EN MUSIQUE ET EN COULEURS,
LA SAISON CULTURELLE 2021/2022.**

**Venez à pied, en vélo, en trottinette mais pas en voiture.
En raison de l'affluence, il est très difficile de se garer aux
abords de l'Espace Charles Aznavour le soir du feu d'artifice.**

LES ÉCOLIERS ARNOUVILLOIS SUR LA SCÈNE DE LA PHILHARMONIE DE PARIS



Nos écoliers en Démos'tration ! Aux côtés de leurs camarades de l'orchestre Démos Roissy pays de France, 15 élèves de l'école élémentaire Danielle Casanova ont vécu une expérience inoubliable sur la scène de la Philharmonie de Paris.

Le 17 juin dernier, les quinze élèves de l'école Danielle Casanova participant au dispositif « Demos » ont foulé la scène de la Philharmonie de Paris pour un grand concert. L'aboutissement de trois années d'apprentissage pour nos jeunes musiciens.

Des sourires et beaucoup d'émotions. Après trois années de travail consciencieux, sous la coordination de Fabrice Prat, coordinateur scolaire et référent social « Demos », nos quinze écoliers-musiciens viennent de voir aboutir leur quête de se métamorphoser en clarinettistes et flûtistes capables de jouer en orchestre sur l'une des plus grandes scènes classiques d'Europe.

LES ENFANTS ACCUEILLIS COMME DES PROFESSIONNELS

Arrivés dans l'après-midi, les membres de

l'orchestre Roissy pays de France (composé d'enfants d'Arnouville, mais aussi de Fosses, Gonesse, Mitry-Mory, Garges, Villiers-le-Bel et Villeparisis) ont pu découvrir ce haut lieu de la musique, par lequel sont passés nombre d'artistes mondialement connus. Un souvenir mémorable pour des jeunes qui, il y a encore trois ans, n'avaient jamais touché un instrument de musique, ni pris le moindre cours. Avant de se jeter dans le grand bain, les écoliers ont pu répéter leur prestation dans la grande salle et procéder aux derniers ajustements.

UN MOMENT INOUBLIABLE

À 20h30, devant plusieurs centaines de spectateurs dont de nombreux proches des musiciens et élus des villes représentées, les enfants valdoisains ont eu le privilège d'ouvrir la soirée « Demos » (qui a permis de découvrir le travail de trois orchestres). Au programme, une démonstration de chant, une autre d'expression corporelle, et bien évidemment un morceau classique : Symphonie Fantastique / La Marche au supplice de Hector Berlioz.



Fin du concert, mais naissance d'une grande passion musicale pour les élèves d'Arnouville participant au projet « Demos ». Plusieurs d'entre-eux poursuivront leur apprentissage des instruments à vent au sein du Conservatoire.

Léna, 10 ans
« Nous avons beaucoup révisé pour préparer ce concert à la Philharmonie. J'avais vraiment hâte de monter sur scène et de pouvoir jouer devant autant de monde. C'est un concert que je n'oublierai jamais et qui m'a donné envie de continuer à apprendre la musique ».

Paul, 10 ans
« Je joue de la flûte traversière depuis trois ans grâce à « Demos ». Ce soir, nous avons participé à un grand concert de musique. Il y avait mes parents, mais aussi des gens que je ne connaissais pas. C'était magique ! ».

Mélina, 11 ans
« Ce soir, nous avons joué dans la grande salle de la Philharmonie avec tout l'orchestre. C'était incroyable ! Dans les coulisses j'ai eu un peu le trac, mais une fois sur scène, ça allait beaucoup mieux. Le projet m'a appris à communiquer avec d'autres enfants par la musique. L'année prochaine, je vais continuer la flûte traversière ».



Valérie Germé-Murat

Proviseure du lycée des métiers Virginia Henderson

Après un parcours de 18 ans dans l'enseignement général en tant que professeure de lettres en Martinique puis principale adjointe depuis 2009 à Fosses et principale à Sarcelles, cette fille de militaire et d'enseignante livre aujourd'hui un nouveau combat pour la promotion des filières de formation professionnelle auprès d'élèves issus de quartiers difficiles. Sa philosophie : développer un climat scolaire serein, accueillir et écouter les jeunes comme les parents, dans un esprit d'éducation partagée autour des valeurs républicaines.

Entretien

// Vous êtes depuis septembre 2020 Proviseure du lycée des métiers, qui est implanté à Arnouville depuis 50 ans. Pouvez-vous nous présenter cet établissement ?

Ce lycée des métiers accueille 600 élèves dont une grande majorité est issue des communes voisines de Garges, Sarcelles, Villiers-le-Bel et Gonesse, voire de secteurs plus éloignés. Effectivement, nous avons peu d'élèves arnouillois, la plupart étant scolarisés au lycée René Cassin de Gonesse. Notre établissement prépare les jeunes à trois bacs professionnels : gestion administrative, accompagnement soins et services à la personne, accompagnement des enfants et de la personne âgée ; cette dernière filière répondant plus particulièrement aux besoins des services périscolaires des communes. La spécificité du lycée Virginia Henderson, c'est d'intégrer des formations au CAP accompagnement éducatif à la petite enfance, actuellement très demandé, et d'expérimenter la formation en alternance dans la préparation à nos baccalauréats.

// Quel premier bilan tirez-vous de ces deux premières années en tant que proviseure ?

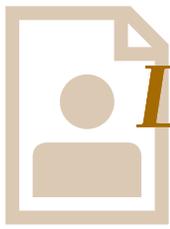
Je viens d'accomplir mes premiers pas dans le monde de l'enseignement professionnel et ma première fierté, c'est d'avoir pu consolider nos liens avec un vaste réseau d'entreprises et de collectivités locales partenaires, qui accueillent nos élèves en stage ou en contrats d'alternance grâce au dynamisme de notre déléguée aux formations, M^{me} Panzani et de son adjointe, M^{me} De Ville. Avec cette complémentarité entre l'enseignement théorique et le travail en milieu professionnel, nos élèves obtiennent de très bons résultats avec 94 % de réussite au bac, 100 % au CAP, et développent rapidement un bon niveau de compétences, de savoir-être. La voie professionnelle doit rimer avec l'excellence. Avec une équipe de 56 enseignants très engagés et 20 personnels administratifs, nous nous efforçons de créer un climat de travail serein, exigeant, dont chaque élève peut tirer profit.

// L'ancrage territorial d'un lycée, c'est important ?

C'est même essentiel. Nous sommes à cet égard très bien accompagnés par la ville d'Arnouville, avec une présence régulière des médiateurs jeunesse, des échanges réguliers avec les élus et des démarches de prévention de qualité avec la Police municipale. Nos élèves développent par ailleurs des initiatives solidaires à Sarcelles, Villiers-le-Bel ou Argenteuil. Le lycée des métiers est également labellisé « établissement en démarche de développement durable », sous l'impulsion de M^{me} Belaid, professeure STMS, avec par exemple la création d'un jardin aromatique. Nous sommes par ailleurs candidat au label « Paris 2024 », sous l'angle du handisport, à l'initiative de notre professeure d'EPS, M^{me} Pouzieux.

// Le travail quotidien d'un proviseur, racontez-nous ?

La mission première du proviseur, peu connue du grand public, est de garantir la sécurité des élèves et des enseignants, sujet particulièrement sensible depuis les attentats de 2015. Cette responsabilité requiert une vigilance de tous les instants et beaucoup de disponibilité. Je consacre par ailleurs tout le temps nécessaire à l'accueil, à l'écoute de nos élèves et de leurs familles. Et bien sûr, mon rôle est de piloter le travail des équipes pédagogiques, d'assurer leur cohésion et la cohérence de leurs actions, en appliquant les directives du rectorat de Versailles. Être proviseur, c'est garder l'âme du professeur au service de toute la communauté éducative. Pour moi, l'enseignement est une vocation totale et même bien plus, c'est une passion, au service de la jeunesse.



L'expression des groupes politiques

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

TEXTE NON PARVENU

DIVERS GAUCHE
UN NOUVEAU SOUFFLE POUR ARNOUVILLE
Marie-Christine Jalladaud,
06 24 71 50 52 - mcjalladaud@arnouville95.org

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Mesdames, Messieurs,

Les récentes campagnes électorales des élections présidentielles puis des élections législatives ont placé la question du pouvoir d'achat parmi les principales préoccupations des Français, de même que les fortes attentes en matière de sécurité, d'éducation et de santé.

La réalité de ces difficultés et de ces attentes n'est pas contestable. Chaque jour, en tant qu'élus de proximité, vous nous faites part de ces préoccupations qui relèvent pourtant de l'entière responsabilité de l'État. Ce n'est pas nouveau. Au mot « réforme », nos Gouvernants préfèrent encore celui d'aides d'urgences, de moyens supplémentaires... aux frais des générations futures.

Ce qui est nouveau, en revanche, c'est le retour de l'inflation, conséquence directe de la guerre en Ukraine, mais également d'une problématique mondiale d'approvisionnement en énergies et en matières premières. La mondialisation met la planète entière en surchauffe, posant par ailleurs de graves problèmes d'équilibre écologique.

Cette crise majeure frappe au porte-monnaie de tous et les communes ne sont pas épargnées.

Pas une semaine ne se passe sans que nos services ne soient confrontés à des hausses de prix sans précédent. Pas une semaine ne se passe sans qu'un fournisseur de la ville ne fasse part de difficultés d'approvisionnement ou ne réclame une revalorisation de ses tarifs pour préserver ses marges. Les commandes doivent être gérées dans l'urgence, avec des devis valables 15 jours, contre deux à trois mois habituellement.

Dans ce contexte inédit, nos services font à la fois preuve de modération dans leurs dépenses courantes, de rigueur dans le respect des règles de la commande publique et de bienveillance à l'égard de leurs fournisseurs respectifs. Un dialogue constructif est nécessaire avec ces dizaines d'entreprises qui contribuent, elles aussi, à la qualité de nos services communaux.

Surtout, nous ferons le maximum pour limiter la dégradation de votre pouvoir d'achat en limitant au maximum les conséquences de ces hausses. Ainsi, la hausse du prix des repas facturés à la ville sera en grande partie prise en charge par le budget communal, seule une faible augmentation de quelques centimes sera demandée aux familles.

Depuis plus de vingt ans, la gestion financière d'Arnouville est en effet basée sur un principe simple : revaloriser les impôts locaux et les tarifs de nos services communaux régulièrement, mais à un rythme toujours inférieur à celui de l'inflation. Ainsi, nos finances communales sont toujours restées très saines, garantissant une qualité de service et une bonne capacité d'investissement adaptée à nos besoins locaux, sans recours à l'endettement.

Dans le contexte de crise que nous devons affronter, ce principe de bon sens qui a fait ses preuves continue de s'appliquer.

Nous voici toutefois à quelques jours des vacances d'été. Nous vous souhaitons une agréable pause estivale en vous invitant à profiter pleinement des activités et des animations proposées par la ville en juillet et en août.

Excellentes vacances à tous.

POUR LE GROUPE MAJORITAIRE "RÉUSSIR ARNOUVILLE"
Claude Fernandez-Veliz

CARNET

// Naissances

FÉVRIER 2022

Romila DEBBACHE, Jibril KHALLOUFI, Evan ALTIKARA, Lina IDOULI, Yohan IDE, Sena YUMUSAK, Achille OZTURK, Denis CIMPOES, Hilal AFALLAH, Neva KOMURCU, Emir GUL.

MARS 2022

Djibril DJIDEL, Arya PEREIRA CAPLET, Iulian RADVANYI, Raphaël ALADJI, Azzura STEFANOVIC, Chems-Eddine BOUDEHANE, Lana DORDEVIC, Lavin PARLAK, Hamma ABDUL, Hasan CIL, Luna BORGES TAVARES SEMEDO, Alba YILDIZ, Ana NICOARA, Rym LASSOUED, Liya BOZMAN, Shaynez TALHAOU, Abdoulaye CAMARA, Aya AKRAM.

AVRIL 2022

Yusra YOUSFI, Beyazid UYSAL, Abdelhakim AABOU, Youssaf MEHRAN, Aleena IQBAL, Ayat-Fateh SAFDAR, Diego VEIGA TAVARES, Kavinayan ARUNTHAVARASA, Uday SINGH, Asser MSALBI, Rosalia CUARTAS CUERVO, Toby YAKAN, Maëlle SAMNICK PONDY ROUSSEL, Adriel SAMNICK PONDY ROUSSEL, Aïsha BEN YEDDER, Layla-Noûr BEDDAR, Oguzhan YAKUB, Syed SHAH, Anastasia BALIKCIOGLU, Anil AHMED, Nitaya COULIBALY, Adam MURGIA, Rana UZUNTAS, Mariano DIRIL.

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

// Mariages

FÉVRIER 2022

Murat-can ALBAYRAK / Esra CETIN
Christophe MARTIN / Pagona STAVRIDIS

MARS 2022

Deniz YILMAZ / Alexia SUREKEN

AVRIL 2022

Joseph ERMAGAN / Marissa SADAK

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

// Décès

FEVRIER 2022

Simam EM épouse CANI,
Jacqueline DUPUIS épouse MOREAU, Arnaud PERRI,
Françoise MAGARIAN, Olivier TRÉMEZAYGUES,
Hélène BUKOWSKI veuve CHAMIELEC,
Aude GODART épouse NORMAND, Maurice TRIPIER.

MARS 2022

Roseline LAVAL,
Jeannine LAKOMY veuve COLOMBIN,
Jean-Luc LACOMBLEZ, Humbert ALLEGRA,
Arshavir YERITSHIAN,
Fernande ACCARD veuve SABY, VinhThanh LUU,
Claudette LEFEBVRE épouse CLUZEL,
Merkos DIRIL, Lakhdar KARROUT,
Rebèh OUESLATI veuve ZAKRAOUI,
Yvette LECLERCQ veuve CLAISSE, Léonce FÉRAL,
Thavamany VEERAKATHY veuve GOPALAN,
Michel LÉCHOPIER.

AVRIL 2022

Jean BONNET, Mathurin ASSOUVIE,
André GULLIAN,
Araxi MENEDJIAN veuve BODOURIAN,
Bushra BEGUM épouse ARSHAD,
Palwinder KUMAR,
Caterina MENINNO veuve BENATTI,
Marie SIGNORET veuve BOUCHACOURT.

La Ville présente ses sincères condoléances aux familles.

L'ÎLE AUX LOISIRS 2022

1€
par enfant
(tarif arnouillois,
2€ hors commune)
3-10 ANS*

DU 11 JUILLET AU 12 AOÛT

de 13h30 à 17h30

sur le parking de l'Espace Charles Aznavour
200 personnes maximum sur le site

**PLATEFORME AQUATIQUE // JEUX D'EAU
JEUX GONFLABLES**

VENTE DE FRIANDISES ET DE BOISSONS

1€ pour 5 friandises ou boissons

* accompagné d'un adulte

